

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN**

Extrait du procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 8 octobre 2019 à la salle du conseil située au 6120, rue Morin à 20h00.

SONT PRÉSENTS

Monsieur Benoit Perreault, maire	Monsieur Michel Bazinet, conseiller
Madame Donna Salvati, conseillère	Madame Lisa Zenga, conseillère
Monsieur Jean-Guy Leroux, conseiller	Monsieur Daniel Desmarais, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Benoit Perreault, maire.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT

Monsieur Pierre Delage	Directeur général
------------------------	-------------------

ÉTAIT ABSENTE

Madame Annick Léveillé, conseillère

2019-10-237

RÉSOLUTION – PROCLAMATION DE VAL-MORIN « MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lisa Zenga, conseillère

et résolu

QUE la Municipalité de Val-Morin se proclame « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Copie certifiée conforme à l'original.

À Val-Morin, ce 9 octobre 2019.



Pierre Delage, directeur général et secrétaire-trésorier